

ERP Divalto izy-infinity : Gestion du cycle de vie et des évolutions

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- **Informatique de gestion**
- **Programmation informatique**
- **Gestion des évolutions d'un progiciel**

Code(s) NAF : **16.10A**, **25.11Z**, **25.21Z**, **25.62A**,
27.11Z, **28.21Z**, **28.91Z**, **31.01Z**,
33.20A, **46.11Z**, **46.41Z**, **62.01Z**

Code(s) NSF : **326t**, **326p**

Code(s) ROME : **M1805**, **M1802**

Formacode : **31067**

Date de création de la certification : **04/07/2016**

Mots clés : **changement version progiciel**,
Atelier de génie logiciel,
LANGAGE de Programmation,
adaptation progiciel

Identification

Identifiant : **2333**

Version du : **19/12/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Synoptiques des formations prérequis à la certification](#)

Non formalisé :

- [Descriptif des sujets abordés dans les formations pré-requis et la certification](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le cycle de vie d'un progiciel intégré nécessite la mise à jour régulière du progiciel avec de nouvelles versions pour répondre aux obligations légales et réglementaires, et adapter les processus et règles de gestion aux bonnes pratiques des entreprises.

A l'issue de la certification les responsables du SI (Système d'Information) de l'entreprise sauront analyser et mettre en oeuvre les évolutions d'un progiciel de gestion intégré tel que l'ERP de Divalto.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- NON

Descriptif général des compétences constituant la certification

Analyser l'impact des évolutions fonctionnelles d'un ERP sur les processus et règles de gestion appliquées dans l'entreprise
Etudier et formaliser les modifications et évolutions à mettre en œuvre dans l'ERP pour répondre aux nouveaux besoins de l'entreprise
Définir, planifier et mettre en œuvre les tâches de mise en œuvre des évolutions fonctionnelles de l'ERP
Conduire les tests de bon fonctionnement de l'ERP après mise en œuvre des évolutions

Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emploi

Modalités générales

Formation aux modules pré-requis pour la passage de la certification :

évolutions techniques et fonctionnelles (5 jours)

outil d'aide à l'analyse d'impact (1 jour)

préparation de la migration finale (6 jours)

Mise en situation dans l'entreprise des connaissances acquises pour la mise en oeuvre de l'évolution du progiciel (2 à 3 mois)

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Permet d'obtenir la reconnaissance de la mise en oeuvre des bonnes pratiques de gestion du cycle de vie d'un progiciel et de mise en oeuvre structurée des évolutions d'un progiciel de gestion intégrée.

Pour l'entité utilisatrice

Mettre en place de manière fiable et maîtrisée les nouvelles versions du progiciel de gestion intégrée afin de répondre aux obligations légales et réglementaires et d'adapter les processus et règles de gestion du progiciel aux bonnes pratiques de l'entreprise.

Evaluation / certification

Pré-requis

Formation Divalto ERP gestion du cycle de vie et des évolutions

Compétences évaluées

Comprendre les nouvelles fonctionnalités d'une nouvelle version de l'ERP

Appréhender les évolutions du modèle de données

Analyser l'impact des évolutions fonctionnelles d'un ERP sur les processus et règles de gestion appliquées dans l'entreprise

Formaliser la matrice d'impact sur le paramétrage et sur les fonctionnalités utilisées

Identifier les nouvelles données gérées

Identifier les personnalisations faites par l'entreprise et qui sont impactées par la nouvelle version de l'ERP

Etudier et formaliser les modifications et évolutions à mettre en oeuvre dans l'ERP pour répondre aux nouveaux besoins de l'entreprise

Définir, planifier et mettre en oeuvre les tâches de mise en oeuvre des évolutions fonctionnelles de l'ERP au niveau :

des nouveaux paramètres

des modifications du modèle de données

des programmes spécifiques à supprimer ou à faire évoluer

des adaptations éventuelles à faire sur les nouvelles fonctionnalités

Centre(s) de passage/certification

- Centre de formation

Identifier les cas d'usages
Décrire les scénarii et les critères d'acceptation des tests
Savoir constituer les jeux d'essais pour les tests
Conduire les tests de bon fonctionnement de l'ERP après mise en oeuvre des évolutions :
tests de non régression des fonctions déjà utilisées impactés par l'évolution mise en oeuvre
tests des nouvelles fonctionnalités paramétrées
Etablir un plan de formation pour les utilisateurs impactés
Maîtriser la mise à jour de la documentaion (manuel utilisateur, cahier de paramétrage)

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

NON

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétence

Plus d'informations

Statistiques

Moyenne de 100 certifiés par an

Autres sources d'information

—